

MAIRIE DE CONTRISSON
68, RUE SIMON
55800 – CONTRISSON

Tél. : 03.29.75.60.75

E-mail : commune-de-contrisson@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 08 AVRIL 2021.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte administratif 2020,
- Affectation du résultat,
- Vote des taux d'imposition 2021,
- Subventions communales,
- Vote du budget primitif 2021,
- Questions diverses.

Etaient présents : Messieurs François CLAUSSE, Sébastien ARNICOT, Jacques TOULLERON, Ludovic ROSATI, Mesdames Anne HOVASSE, Virginie DANIEL, Nathalie CHRETIENNOT, Josiane PLATEL, Odile NIERDING, Catherine PETITJEAN, Adeline CAREL.

Etaient absents excusés : Madame Cécile DE LIBERALI ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien ARNICOT, Messieurs Alan STEPHAN, Franck DEL REY, et Bertrand PETIOT ayant respectivement donné pouvoir à Mesdames Nathalie CHRETIENNOT, Josiane PLATEL et Catherine PETITJEAN.

Secrétaire : Madame Anne HOVASSE.

N° 08/2021 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques TOULLERON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur CLAUSSE François, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et à la majorité (le Maire s'est retiré au moment du vote) :

1°) lui donne acte de la présentation faite, lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent 2019	Part affectée à l'investissement Exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de 2020
Investissement	229 747,71	0,00	- 136 495,08	93 252,63
Fonctionnement	552 109,27	320 479,29	129 632,94	361 262,92
TOTAL	781 856,98	320 479,29	-6 862,14	454 515,55

2°) Constate pour la comptabilité les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N° 09/2021 – AFFECTATION DU RESULTAT.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le compte administratif 2020 de la commune de Contrisson laisse apparaître un résultat de clôture excédentaire :

- En section de fonctionnement + 361 262,92 €
- En section d'investissement + 93 252,63 €

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation de ces résultats sur le budget primitif 2021 de la façon suivante :

- En section de fonctionnement
compte 002 : résultat reporté 361 262,92 €
- En section d'investissement,
compte 001 : solde d'exécution positif reporté 93 252,63 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation du résultat.

N° 10/2021 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021.

Le Conseil Municipal est informé que, dans le cadre de l'adoption des taux concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), les communes doivent délibérer sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal fixé par les conseils municipaux en 2020 et du taux départemental de TFPB 2020.

Par conséquent, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de ne pas changer les taux d'imposition des 2 taxes ménages pour l'année 2021 et de les maintenir identiques à ceux de 2020 en cumulant le taux communal de 14,64 au taux départemental de 25,72 pour la TFPB.

Les taux ainsi votés sont les suivants : - taxe foncière (bâti) : 40,36 %,

- taxe foncière (non bâti) : 25,86 %.

N° 11/2021 – SUBVENTIONS COMMUNALES.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de l'attribution de subventions aux associations suivantes :

<u>LIBELLE</u>	<u>MONTANT DE LA SUBVENTION</u>
ASSOCIATION LES P'TITES MAINS DE CONTRISSON	503€
COOPERATIVE SCOLAIRE	1 500 €
CLUB FORME ET DETENTE DE CONTRISSON	Subvention non demandée
L.A.C	400€
MOM ANIM	200€

SPORTING CLUB CONTRISSON	1 425€
SOCIETE DE CHASSE	Subvention non demandée
SOCIETE DE PECHE ARC EN CIEL	Subvention non demandée
AMC (Activités Mémoires Contrisson)	Subvention non demandée.
MODELES VOLANTS DE CONTRISSON	850€
SAHALA AU GRES DE LA TERRE	Subvention non demandée
EIC	Subvention non demandée
BMX CONTRISSON	1 000€
Anciens Combattants Prisonniers de Guerre	100€
SOUVENIR FRANCAIS	100€
SUBVENTIONS DIVERSES	5 922€

Les subventions liées au nombre de manifestations prévues ne seront versées qu'une fois la manifestation réalisée.

N° 12/2021 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021.

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité, adopte le projet de budget aux chiffres suivants :

	<u>DÉPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
- <u>Fonctionnement</u> :	896 152,37€	973 125,92€
- <u>Investissement</u> :	698 300,00€	698 300,00€

Informations diverses.

- La gestion de la piste de BMX a été transférée à la COPARY mais le terrain appartient à la Commune de Contrisson et restera sa propriété.
- La date de fin de travaux de la salle multi-activités approche, passage de la commission de sécurité courant avril.

Le Maire,
F. CLAUSE